



Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: programme ou plan de formation innovant dans un domaine donné

Type de pratique: bonne pratique

Pays: Pays-Bas

Avril 2014

Intitulé de la pratique	Parrainage au sein des juridictions
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>Le recours à des parrains et formateurs sur le lieu de travail est une pratique courante et ordinaire dans la plupart des pays de l'Union européenne. Elle permet au juge ou procureur stagiaire de s'intégrer en douceur dans le système judiciaire et insiste en particulier sur l'aspect pratique de la formation, qui est dispensée selon une approche individualisée.</p> <p>Le parrain est généralement un juge ou un procureur très expérimenté qui possède de bonnes compétences pédagogiques.</p> <p>Aux Pays-Bas, le programme de formation initiale pour les juges et les procureurs est un «programme de formation en alternance», en d'autres termes, les stagiaires travaillent dans une juridiction ou au parquet et ne se rendent au centre de formation qu'à intervalles réguliers pour des sessions de formation de courte durée. Cela signifie qu'une partie importante de la formation à proprement parler a lieu sur le lieu de travail même. Cet «apprentissage par la pratique» est soigneusement guidé par une équipe de formateurs et de parrains sur le lieu de travail (des juges et des procureurs). Pendant une partie de leurs heures de travail, ces juges et procureurs encadrent plusieurs stagiaires en leur qualité de formateur ou de parrain.</p> <p>Les formateurs et parrains sur le lieu de travail jouent un rôle crucial. Ils instruisent, forment, conseillent et guident le stagiaire et formulent des commentaires sur leur travail. Il est dès lors important qu'ils soient eux-mêmes bien formés et bien armés pour jouer ce rôle. À cette fin, le <i>Studiecentrum Rechtspleging (SSR)</i> a mis au point un programme</p>

diversifié de cours et autres activités destiné à ces formateurs et parrains sur le lieu de travail, aussi bien pour les débutants que pour les plus expérimentés. Ce programme inclut des séances de coaching et de consultation des pairs, ainsi que des *master classes*. En outre, en 2012, un manuel numérique à l'intention des formateurs et parrains sur le lieu de travail a été publié. Le SSR organise régulièrement une journée d'information sur le lieu de travail pour ces formateurs et parrains afin qu'ils puissent partager leurs expériences et renforcer leurs réseaux.

<p><i>Coordonnées de l'institution</i></p>	<p>Centre d'études de la magistrature (<i>Studiecentrum Rechtspleging - SSR</i>) Adresse postale: Postbus 5015, 3502 JA Utrecht Adresse d'accueil: Uniceflaan 1 3527 WX Utrecht Téléphone: + 31 88 361 3212 Courriel: ssr.international@ssr.nl Site internet: http://www.ssr.nl</p>
<p><i>Autres commentaires</i></p>	<p>Il s'agit d'une BONNE PRATIQUE qui peut servir de modèle pour actualiser, dans une plus ou moins grande mesure, les systèmes de formation et de parrainage sur le lieu de travail qui sont en place dans la plupart des États membres de l'Union pour la formation des juges et des procureurs.</p>

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «*Lot 1 – Étude sur les bonnes pratiques en matière de formation des juges et des procureurs*», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)